

Individu & nation

ISSN : 1961-9731

: Université de Bourgogne

vol. 5 | 2013

Les consultations électorales du 5 mai 2011 au Royaume-Uni

Les enjeux environnementaux lors des élections au pays de Galles : vert, vous avez dit vert ?

Article publié le 18 juin 2013.

Stéphanie Bory

DOI : 10.58335/individuetnation.297

🔗 <http://preo.u-bourgogne.fr/individuetnation/index.php?id=297>

Stéphanie Bory, « Les enjeux environnementaux lors des élections au pays de Galles : vert, vous avez dit vert ? », *Individu & nation* [], vol. 5 | 2013, publié le 18 juin 2013 et consulté le 23 novembre 2024. DOI : 10.58335/individuetnation.297. URL : <http://preo.u-bourgogne.fr/individuetnation/index.php?id=297>

La revue *Individu & nation* autorise et encourage le dépôt de ce pdf dans des archives ouvertes.

PREO

PREO est une plateforme de diffusion [voie diamant](#).

Les enjeux environnementaux lors des élections au pays de Galles : vert, vous avez dit vert ?

Individu & nation

Article publié le 18 juin 2013.

vol. 5 | 2013

Les consultations électorales du 5 mai 2011 au Royaume-Uni

Stéphanie Bory

DOI : 10.58335/individuetnation.297

🌐 <http://preo.u-bourgogne.fr/individuetnation/index.php?id=297>

-
1. L'environnement au cœur des institutions galloises
 2. La réponse politique
 3. La défense des enjeux environnementaux au pays de Galles

Références

-
- 1 Il est difficile de différencier au pays de Galles nationalisme et écologisme dans la mesure où les deux mouvements sont intimement liés. Les Gallois sont en effet depuis toujours fort attachés à la terre et au paysage, et ils ont cherché à les défendre âprement, surtout contre l'exploitation qu'ont pu en faire au fil des siècles les Anglais, notamment dans les secteurs minier, hydraulique et nucléaire. Ainsi, la population, tout comme les représentants gallois, se sont massivement mobilisés dans les années 1960 afin de protester contre la construction d'un barrage nécessitant l'inondation d'une vallée entière et le déplacement de tout un village. Ces événements ont profondément marqué la conscience collective. Les sujets et enjeux environnementaux sont donc centraux. De ce fait, il semble intéressant de se pencher sur l'importance accordée à ces sujets lors des dernières élections galloises, et notamment le poids du *Wales Green Party* qui, a priori, devrait être le parti politique leur accordant le plus d'intérêt.

- 2 Le pays de Galles vient en effet de connaître deux scrutins : le référendum sur l'élargissement des pouvoirs en mars 2011, suivi de l'élection en mai des *Assembly Members* (AM), membres de l'Assemblée qui bénéficient de ces nouveaux pouvoirs. Quelle place les partis gallois, en particulier le *Wales Green Party*, ont-ils accordé aux enjeux environnementaux ? Le fait de placer ces derniers au cœur d'une stratégie électorale est-il un gage de victoire ?
- 3 Nous verrons tout d'abord combien l'environnement est un des piliers des institutions galloises, puis étudierons la réponse proposée par les partis politiques à l'intérêt que les Gallois portent à leur environnement. Enfin, nous nous demanderons si ces partis sont les mieux à même de défendre les positions galloises.

1. L'environnement au cœur des institutions galloises

- 4 Il est nécessaire avant toute chose de rappeler que le *Government of Wales Act 1998*, loi qui définit les grands axes de la politique que la future assemblée devra appliquer, ainsi que ses modalités de fonctionnement, met l'accent sur les trois piliers du projet gouvernemental que celle-ci va mettre en place. Elle devra en effet promouvoir l'inclusion sociale, l'égalité des chances et surtout le développement durable, ce que stipule l'article 121 : « L'Assemblée préparera un projet établissant comment elle se propose, dans l'exercice de ses fonctions, de promouvoir le développement durable ». ¹ Ce texte de loi établit une double obligation pour l'Assemblée : elle devra publier un rapport annuel sur les actions menées au cours de l'année écoulée et la mise en application de ses propositions, ainsi qu'un bilan financier, d'une part, et réviser son projet de développement durable tous les quatre ans, après chaque élection, d'autre part. Plaid Cymru et le *Wales Green Party* jouent de leur influence pour faire inscrire cette clause dans le *GOWA 1998*, résultat sans aucun doute de leur rapprochement au cours des années 1990. Les deux partis décident en effet de s'allier pour les élections législatives de 1992 et publient un programme commun intitulé *Towards a Green Welsh Future*. Cynog Dafies, candidat qu'ils présentent dans la circonscription de Ceredigion et Pembroke North, remporte le siège, alors qu'il ne terminait qu'en quatrième position lors des élections précédentes. Son succès

montre à quel point, au pays de Galles, un tel rapprochement entre les causes nationaliste et verte permet d'obtenir des résultats, ce qu'il rappelle dans un discours prononcé à la *National Library* le 4 novembre 2005 :

Il est juste de rappeler ici que le groupe parlementaire de Plaid Cymru a joué un rôle plutôt significatif dans le processus qui a permis d'intégrer cette clause dans la Loi. De plus, mon sentiment est que l'importance accordée au concept d'un pays de Galles Vert tout au long des années 1990, en partie par les efforts fournis par le pacte du Ceredigion et Pembroke North, a eu la même influence.² (Dafies 2005 : 18)

- 5 Il est indéniable que la montée en puissance des organisations environnementales, tout comme celle de Plaid Cymru, a façonné le GOWA 1998.
- 6 L'environnement est donc un élément clé des nouvelles institutions galloises, c'est aussi un domaine dévolu, inscrit en sixième position dans la liste des 18 domaines dévolus établie en annexe du GOWA 1998. Il faut lui ajouter « Agriculture, les forêts, la pêche et l'alimentation », ainsi que « L'eau et la lutte contre les inondations ». Dès ses premiers mois d'existence, l'Assemblée galloise multiplie les textes et les documents officiels lui permettant de définir sa politique de développement durable, à l'instar de *Wales, A Better Country*, publié en avril 2000, le *Wales Spatial Plan* dont la version finale est éditée en novembre 2004, et enfin *The Sustainable Development Scheme*, ou *Learning to Live Differently*, adopté par l'Assemblée en novembre 2000 après consultation publique. Un tel intérêt pour les questions environnementales se reflète dans la presse et l'opinion publique qui accordent une grande place à ces sujets et enjeux.
- 7 À titre d'exemple, penchons-nous sur l'énergie. Comme le souligne Eluned Morgan dans un article publié le 4 mai dans le *Western Mail* et intitulé « Assembly engagement with the energy sector is key » : « L'énergie est un élément clé de la vie civilisée. Elle agit sur nous de nombreuses façons »³ (Morgan 2011). Si l'on se penche justement sur les articles publiés notamment sur le site Internet www.icwales.com, site du grand quotidien gallois en langue anglaise le *Western Mail*, appartenant plutôt à la presse populaire et diffusé quotidiennement à

près de 33 000 exemplaires, il apparaît que depuis le début de l'année 2011, et ce jusqu'au 10 juin, soit pendant les semaines de campagne au pays de Galles, des centaines d'articles ont été écrits sur la thématique générale de l'énergie, simplement dans la presse en langue anglaise. Un tel intérêt des journalistes pour les problématiques énergétiques laisse penser que ce sont des sujets importants aux yeux des électeurs, et de ce fait, des éléments à prendre en compte par les différents partis politiques dans leur manifeste. Plusieurs sujets reviennent régulièrement : l'énergie nucléaire évidemment, mais aussi les parcs éoliens et le projet de barrage sur la Severn. De nombreux articles abordent tout d'abord l'énergie nucléaire, ce qui n'est guère surprenant dans la mesure où le gouvernement britannique a annoncé en mars 2010 son intention de construire un nouveau réacteur à Wylfa, site de la dernière centrale toujours en activité mais qui devrait bientôt fermer (son activité a été prolongée à plusieurs reprises pour répondre aux besoins énergétiques du Royaume-Uni). Cette décision est officiellement confirmée en juin 2011. De plus, la catastrophe de Fukushima a soulevé l'inquiétude des Gallois et force est de constater que cette question faisait quotidiennement la une en mars et avril. Ainsi dans un article datant du 26 avril et intitulé « Greens in call for Ieuan and Carwyn to ditch support for nuclear power », Graham Henry écrit :

Le directeur de Friends of the Earth Cymru Gordon James a appelé les leaders à repenser leur soutien pour le site de Wylfa après le tremblement de terre et le tsunami catastrophiques au Japon qui ont paralysé la centrale japonaise de Fukushima-Daiichi.⁴ (Henry 2011)

- 8 Le journaliste rappelle à ses lecteurs les conséquences de l'accident de Tchernobyl survenu 25 ans plus tôt mais dont les effets touchent encore les éleveurs gallois, obligés de faire contrôler la radioactivité de leurs moutons avant de les vendre. Une enquête menée en 2008 révèle que 5,35% des moutons testés présentaient un taux de radioactivité supérieur à la normale. De nombreux articles sont également publiés au sujet des éoliennes. Enfin, l'un des projets phares du gouvernement gallois, au cœur de sa feuille de route énergétique depuis sa mise en place, c'est le projet de construction d'un immense barrage sur la Severn, infrastructure qui suscite des réactions diverses, même au sein des écologistes. L'estuaire de la Severn est un site exception-

nel, connaissant la deuxième plus grande amplitude de marée au monde, d'où l'idée d'une telle installation qui pourrait produire entre 6 et 12% des besoins en énergie du Royaume-Uni. Rien que dans la période délimitée pour cette étude, 26 articles abordent plus ou moins longuement le barrage, alors que ce projet pharaonique, jugé trop coûteux en période de coupes budgétaires sévères, a été rejeté en 2010 par le gouvernement britannique. À ces articles doivent être ajoutés les nombreux courriers de lecteurs, à l'instar de celui adressé au journal le 17 mai 2011 : « Le WAG contrôlent uniquement les projets de production électrique en deçà d'une certaine puissance. Le barrage sur la Severn ou le nucléaire par exemple sont sous le contrôle de Westminster ». ⁵ L'Assemblée possède en effet des pouvoirs limités en matière d'énergie : elle ne peut décider la construction d'une nouvelle installation que si celle-ci produit moins de 50 mégawatts, ce qui n'est pas le cas des centrales nucléaires ou du barrage.

- 9 L'incapacité de l'Assemblée à respecter ses engagements dans certains domaines, notamment environnementaux, pousse ses défenseurs à réclamer davantage de pouvoirs pour les institutions galloises, d'autant que l'asymétrie entre la dévolution telle qu'elle est appliquée au pays de Galles et à l'Écosse accroît le sentiment d'impuissance du gouvernement. C'est ce que dénonce dès 2006 Adam Price, député nationaliste, en évoquant le projet de construction d'une nouvelle centrale nucléaire :

Le Gouvernement a déclaré ce qui est absolument inacceptable – à savoir que les membres élus du Parlement écossais auront un droit de veto sur toute nouvelle construction de centrale nucléaire, alors que notre démocratie au pays de Galles n'est pas jugée suffisamment mature pour prendre cette décision pour nous. C'est un affront pour les Gallois qu'une décision qui touchera tant de générations futures doit être prise en notre nom par un homme politique écossais [M. Darling] plutôt que par notre propre gouvernement ici au pays de Galles ⁶. (Price 2006)

- 10 Les nationalistes estiment alors qu'une telle différence de traitement entre le pays de Galles et l'Écosse est inacceptable, et c'est l'un des arguments avancés lors de la campagne pour l'élargissement des pouvoirs de l'Assemblée galloise. Évoquant la décision prise par Londres d'abandonner le projet de barrage sur la Severn, Peter Hain,

Shadow Secretary of State for Wales, indique dans un article publié par David Williamson dans le *Western Mail* le 4 février 2011, « Peter Hain fears low turnout at Assembly referendum » :

Je pense que cela a engendré une réaction brutale dans laquelle des gens, qui auparavant auraient été réticents à voter « oui », disent, « Attendez, je crois que nous avons besoin d'un peu plus de pouvoir au pays de Galles pour résister aux attaques de la droite venant de Westminster⁷. (Williamson 2011)

- 11 Il faut souligner que depuis les élections de mai 2010, deux coalitions différentes sont au pouvoir à Londres et à Cardiff, ce qui ne peut qu'accroître les tensions. C'est ainsi que le 3 mars 2011, les Gallois sont appelés à répondre à la question suivante : « L'Assemblée devrait-elle avoir le pouvoir de voter des lois sur tous les sujets inclus dans les domaines dévolus sans en référer au Parlement britannique ? ». Confirmant les craintes de nombreux experts, ils se mobilisent faiblement puisque le taux de participation n'est que de 35,4%, ce qui pose la question de la légitimité des résultats. 63,5% des votants se déclarent en faveur de l'élargissement des pouvoirs de l'Assemblée dans les domaines dévolus, et 36,5% contre. L'Assemblée est donc à présent dotée de pouvoirs législatifs primaires, ce qui pourra lui permettre de voter plus facilement ses propres lois afin d'appliquer sa politique environnementale. L'environnement est par conséquent un sujet central qui intéresse les médias et les lecteurs. Quelle réponse politique est apportée par les partis gallois ?

2. La réponse politique

- 12 Les Gallois sont appelés à renouveler en mai 2011 leurs représentants au sein de l'Assemblée, dotée grâce aux résultats du référendum de pouvoirs élargis. Il est donc intéressant d'étudier les propositions et les engagements des différents partis gallois en matière environnementale.
- 13 Le parti le plus logiquement intéressé par les questions environnementales est le *Wales Green Party*, créé en 1973 et actuellement dirigé par Jake Griffiths. Le parti s'illustre en 1992 lorsqu'il décide de s'allier à Plaid Cymru, le parti nationaliste gallois, en présentant un candidat unique, Cynog Dafies, et en remportant un siège, comme évoqué pré

cédemment. Lors des élections galloises, le *Wales Green Party* ne présente pas de candidats dans les circonscriptions, mais seulement dans les régions, à l'exception de Chris Simpson, toujours dans le Ceredigion. Le parti publie son manifeste intitulé *Green New Deal*, document qui se décompose en trois parties très simples : l'économie, l'environnement et les services. Celle sur l'environnement étant elle-même subdivisée entre le réchauffement climatique ; l'énergie ; les déchets ; l'alimentation et l'agriculture ; la vie sauvage, les espaces et le paysage, et la protection animale. Une grande part est donc accordée à l'environnement. L'introduction du manifeste résume le projet des Verts gallois : « Notre 'Green New Deal' propose une nouvelle approche radicale permettant de fournir la sécurité de l'emploi, la stabilité économique et la durabilité environnementale »⁸ (*Wales Green Party 2011* : 1). Ces derniers prennent des engagements très clairs puisqu'ils se positionnent contre l'énergie nucléaire, contre les centrales au charbon, pour une société sans déchets d'ici 2030 et contre les OGM. Pour l'énergie notamment, « réduire la demande, préserver l'approvisionnement », « Nous devrions [...] supprimer progressivement l'énergie nucléaire et nous opposer fermement à toute nouvelle centrale nucléaire. Arrêter tout investissement supplémentaire dans de nouvelles centrales au charbon »⁹ (*Wales Green Party 2011* : 6). Par conséquent, le *Wales Green Party* semble être en adéquation avec les attentes du public, mais le manifeste est assez court. Quel est le poids réel du parti ?

14 Force est de constater que le *Wales Green Party* ne compte aucun membre au sein de l'Assemblée, aucun député au Parlement britannique pour le pays de Galles (soulignons néanmoins que le *Green Party of England and Wales* possède un MP, Caroline Lucas, qui dirige le parti), et aucun député européen. Ses intérêts n'ont jamais été représentés. Pourtant ses résultats sont en progression : lors des élections européennes de 2009, le parti obtient 5,6% des suffrages pour les quatre sièges gallois. En mai 2011, Chris Simpson reçoit 5,2% des suffrages dans le Ceredigion, et dans la région South Wales Central le vote vert progresse de 40%. Enfin, le parti connaît une plus grande réussite dans les élections locales. De ce fait, la force des Verts gallois ne réside pas dans ses succès électoraux, mais plutôt dans sa capacité à influencer l'agenda politique des autres partis, ce que semble penser Eluned Morgan à propos de l'énergie dans l'article du 4 mai

précédemment cité : « Il est donc extrêmement encourageant de voir l'importance accordée à l'énergie par tous les partis politiques dans leur manifeste pour les élections galloises »¹⁰ (Morgan 2011). Est-ce réellement le cas ?

- 15 Deux partis forment entre 2007 et 2011 un gouvernement de coalition, Plaid Cymru et le parti travailliste gallois. Ils signent en juillet 2007 un accord, le *One Wales Agreement*, dans lequel ils prennent 228 engagements, dont la construction d'habitats abordables, un programme de chemin de fer permettant de relier plus efficacement le sud et le nord, ou encore la mise en place d'une commission chargée d'étudier le réchauffement climatique et les énergies alternatives. Plaid Cymru et les travaillistes s'engagent en faveur de la protection de l'environnement, publiant par exemple en mars 2010 un document de 24 pages intitulé *A Low Carbon Revolution – The Welsh Assembly Government Energy Policy Statement*, dans lequel le gouvernement établit une liste de conseils à l'attention des particuliers ainsi que les différents engagements qu'il prend. Il rappelle au passage l'inégalité entre le pays de Galles et l'Écosse :

Alors que nous continuons de penser qu'il n'est pas normal que l'accord pour la construction de grandes centrales soit dévolu de façon exécutive à l'Écosse et non au pays de Galles, nous travaillerons de manière positive avec la future Infrastructures Planning Commission et d'autres afin de faciliter les développements énergétiques appropriés au pays de Galles en accord avec cette déclaration¹¹. (WAG 2010 : 11)

- 16 Le gouvernement, tout en rappelant les avantages et inconvénients de l'énergie nucléaire, insiste sur le fait qu'il ne peut s'opposer à la construction d'une nouvelle centrale mais privilégie le développement des énergies renouvelables.
- 17 Néanmoins, début 2011, à l'approche d'une double échéance, le référendum de mars et les élections de mai, chacun retrouve son indépendance et publie son propre manifeste. Plaid Cymru, tout d'abord, sort en avril *Ambition is Critical. A Manifesto for a Better Wales*. Dès les premières pages, le parti nationaliste définit quatre engagements clés : une meilleure éducation, une meilleure économie, de meilleurs services de santé et un pays de Galles mieux connecté. Pas un mot a

priori sur l'environnement, mais à la lecture du manifeste il s'avère que le développement durable est omniprésent. Ainsi page 16 : « Plaid considère que le pays de Galles devrait contrôler ses propres ressources naturelles – le vent, l'eau, le soleil et la marée – et nous réclamerons la dévolution de la responsabilité dans ces domaines ainsi que pour tous les projets liés à la production énergétique ¹² » (Plaid 2011 : 16). Une partie entière est consacrée à l'environnement, « Notre environnement / Un avenir durable pour notre terre et notre peuple », dans laquelle sont successivement évoqués le réchauffement climatique, l'aménagement du territoire, l'énergie et l'eau, l'alimentation, les forêts et enfin le vent, l'eau, la terre et la mer. Ce document reste cependant assez vague puisque ni les parcs éoliens, ni le projet de barrage, ni l'énergie nucléaire, sujets controversés et récurrents dans la presse, ne sont explicitement mentionnés, si bien que le parti nationaliste ne semble pas réellement répondre aux attentes des Gallois. Plaid appartient alors au gouvernement en place si bien qu'il lui est difficile de s'exprimer sur de tels sujets.

- 18 Qu'en est-il des travaillistes ? Ils publient en avril leur manifeste de 110 pages intitulé *Standing up for Wales* dans lequel ils définissent plus de 400 actions à mener. Le développement durable est bel et bien au cœur de leur programme, ce que souligne l'introduction : « Nous reconnaissons aussi notre responsabilité envers les générations futures et continuerons à construire un pays de Galles plus durable » (Welsh Labour Party 2011 : 4). La première photographie utilisée dans ce document, page 8, montre un paysage gallois, mais caché par trois éoliennes figurant au premier plan, alors même que l'environnement lui-même n'est réellement abordé que page 91 ! Cette photographie révèle que le volet économique du développement durable est particulièrement développé par les travaillistes dans leur programme. Dans la partie consacrée à l'environnement et intitulée « Défendre l'Environnement et la Durabilité », ils choisissent d'avoir recours à une formulation qui n'est pas sans rappeler la définition du développement durable tirée de *Our Common Future*, rapport publié en 1987 de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, présidée par Mme Gro Brundtland :

La durabilité est au cœur de la politique travailliste gallois, touchant tout ce que nous faisons afin d'aider à protéger les générations de nos enfants et celles à venir. La vision du travaillisme gallois est celle

d'un pays de Galles durable devenant une nation "d'une planète" en plaçant le développement durable au cœur de l'action gouvernementale ; en créant une économie flexible et durable qui s'épanouit dans le cadre de ses limites environnementales et en utilisant seulement notre part équitable des ressources de la terre pour maintenir notre style de vie¹³. (91)

- 19 Les travaillistes prennent plusieurs engagements concrets. Ils s'engagent ainsi à légiférer pour inscrire le développement durable comme principe central de toute action menée par le gouvernement lui-même ou tout organisme public. Ils souhaitent aussi mettre en place au pays de Galles une nouvelle organisation sur le développement durable indépendante, afin de remplacer la commission dissoute par le gouvernement conservateur dirigé par David Cameron. Néanmoins, les propositions des travaillistes gallois dans le domaine de l'énergie restent vagues puisqu'ils n'abordent pas la question du nucléaire et évitent d'utiliser le terme « barrage », mentionnant uniquement l'estuaire de la Severn : « [Nous allons] reconnaître que l'estuaire de la Severn représente une source d'énergie renouvelable stratégiquement importante qui peut potentiellement générer 5% de la production d'électricité au Royaume-Uni. Nous allons travailler afin d'aider à exploiter ce potentiel¹⁴ » (98). En outre, ils n'abordent la thématique environnementale qu'en fin de manifeste.
- 20 Les conservateurs, quant à eux, se contentent d'un manifeste de 32 pages, intitulé *A New Voice for Wales*, dans lequel ils ne consacrent qu'une page et demie à l'environnement. Leurs propositions restent vagues et ils ne se prononcent pas sur l'énergie nucléaire. Ils rejoignent les travaillistes en réclamant la dévolution du pouvoir de décision pour des projets de centrales produisant jusqu'à 100 MW.
- 21 Par conséquent, le *Wales Green Party*, qui semble être le parti gallois prenant le plus à cœur les enjeux environnementaux, progresse, mais pas suffisamment pour peser dans les débats de l'Assemblée. Quant aux nationalistes, ils perdent quatre sièges (14 à 11), alors que les travaillistes, eux, en gagnent quatre. Ils réussissent en effet à intégrer les sujets environnementaux dans leur manifeste, tout en insistant sur le volet économique du développement durable. Forts de leurs 30 AM, ils décident de former un gouvernement sans coalition. Le *First Minister* reconduit, Carwyn Jones, nomme les membres de son gouver-

nement, et surprise, le poste de Ministre aux affaires rurales est supprimé, si bien que l'agriculture, activité majeure au pays de Galles qui occupe encore 81% du territoire et fournit plus de 10% des emplois équivalents temps plein dans beaucoup de régions, n'est plus représentée au sein du Cabinet gallois. Compte tenu des résultats des Verts gallois, comment expliquer le décalage entre les attentes de la population en matière d'environnement et la réponse politique ? Les intérêts écologistes seraient-ils défendus par d'autres biais ?

3. La défense des enjeux environnementaux au pays de Galles

- 22 Le *Wales Green Party* contribue certes à ouvrir et alimenter le débat sur les questions environnementales, mais il ne peut être la seule force en présence. Les associations environnementales, ou ONGE, celles que d'aucuns qualifient de « *Green Lobby* »¹⁵, jouent un rôle primordial. Elles sont très nombreuses au pays de Galles. Le rôle qu'elles ont pu jouer lors de la rédaction du GOWA 1998 a déjà été évoqué. Dès sa création, l'Assemblée a souhaité les associer à son action, en établissant un véritable partenariat non seulement avec le monde des affaires, mais aussi avec les autorités locales et le monde associatif. Elle travaille par exemple en étroite collaboration avec Sustainable Wales, créée en 1997 sous l'égide de Margaret Minhinnick, fondatrice de *Friends of the Earth* (FoE) Cymru et Jonathon Porritt, ancien directeur de FoE UK. Fonctionnant comme un bureau de conseils, elle compte parmi ses clients le WAG, des autorités locales, des entreprises et des particuliers. Lors de la campagne pour le référendum, elle n'hésite pas à organiser dans tout le pays des réunions publiques en invitant des membres des différents partis politiques, afin de sensibiliser la population aux enjeux de cette consultation. Ces associations ont pris une telle importance au pays de Galles que la frontière entre les mondes politique et associatif peut parfois s'avérer floue.
- 23 Deux exemples méritent d'être développés : le *Wales Environment Link* (WEL) et FoE Cymru. Ces deux organisations tendent à ressembler de plus en plus à un parti politique : leur dirigeant est en général connu, peut-être plus que le leader des Verts gallois ; elles sont largement médiatisées et fréquemment citées dans la presse dans la mesure où leurs communiqués reçoivent un large écho médiatique ; et,

surtout, elles n'hésitent pas à publier, à chaque campagne électorale galloise, un manifeste.

- 24 Le WEL, tout d'abord, peut être défini comme un organisme chapeau qui rassemble de nombreuses ONG environnementales et rurales galloises. Regroupant 32 membres, dont WWF Cymru, le *Centre for Alternative Technology* (CAT) ou le *Council for the Protection of Rural Wales* (CPRW), il fait office de lien officiel entre le gouvernement gallois et le secteur associatif environnemental. La majorité des documents qu'il publie sont le résultat de consultations demandées par le gouvernement ou l'Assemblée, sauf *Wales Environment Link, Manifesto, Policy Priorities for Wales 2011-2015*, document de 15 pages rédigé en septembre 2010 et dont l'objectif est clairement indiqué dans l'introduction : « Dans ce manifeste, *Wales Environment Link* a défini les mesures que le futur Gouvernement de l'Assemblée galloise devrait prendre afin de garantir un avenir durable pour le peuple et l'environnement du pays de Galles »¹⁶ (WEL 2010 : 2). Les auteurs n'hésitent donc pas à qualifier ce document de « manifeste ». Celui-ci comporte 12 parties abordant les thématiques suivantes : les loisirs, l'agriculture et l'alimentation, la biodiversité, le réchauffement climatique, l'énergie, les forêts, l'environnement historique, la marine, l'aménagement du territoire, le recyclage et les déchets, les transports et l'eau. Titres qui ne sont pas sans rappeler le manifeste du *Wales Green Party*. Une double page est accordée à chaque partie, toujours construite de la même façon : les priorités pour le pays de Galles, listées sous forme de tirets, puis le contexte, le texte étant agrémenté de nombreuses photos. C'est donc un document facile à lire et très pédagogique, qui s'apparente beaucoup à un manifeste politique.
- 25 Tout comme celui publié par FoE Cymru le 11 mars 2011, soit quelques jours seulement après le référendum sur l'élargissement des pouvoirs de l'Assemblée : *Manifesto for a Greener Wales*, dont le sous-titre est « Un programme réaliste pour le prochain Gouvernement de l'Assemblée ». FoE Cymru est fondée en 1984, 13 ans après la création de FoE UK, afin de faire campagne au pays de Galles. Aujourd'hui dirigée par Gordon James, l'association est régulièrement citée dans la presse. Elle remporte de nombreux succès, ainsi l'Assemblée adopte en 2003 l'objectif de produire 10% d'électricité au moyen des énergies renouvelables d'ici 2010 après une campagne de FoE Cymru, puis en 2004 la demande d'autorisation pour un parc éolien de 30 turbines à Scar-

weather Sands dans la Baie de Swansea est approuvée également après une campagne de l'ONGE. Sa plus grande victoire, à ses yeux, reste l'inscription dans le GOWA 1998 du devoir de promotion du principe de développement durable qui incombe aux institutions galloises. Le manifeste cité précédemment comporte une liste de recommandations, comme la réduction de 9% par an des émissions de gaz à effet de serre, l'opposition à la construction de nouvelles centrales nucléaires, ou l'introduction d'une législation sur les droits environnementaux. FoE Cymru cite de nombreux spécialistes du réchauffement climatique à l'instar de Lord Stern, qui a dirigé une étude sur l'économie du réchauffement climatique et publié *The Stern Review on the Economics of Climate Change* en octobre 2006, ou le Professeur Kevin Anderson, membre du Centre Tyndall pour la recherche sur le réchauffement et conseiller auprès du gouvernement gallois. L'association se positionne très clairement contre l'énergie nucléaire, tout en ayant conscience du fait que l'Assemblée ne possède dans ce domaine que des pouvoirs limités :

Il ne devrait y avoir aucune nouvelle construction de centrale nucléaire au pays de Galles, vu que cela écarterait les moyens et l'attention politique de solutions émettant peu de carbone et plus efficaces. Le Gouvernement de l'Assemblée devrait pousser pour obtenir la dévolution des pouvoirs pour des projets de production énergétique dépassant 50 MW, et pour l'utilisation de la chaleur dégagée par les centrales.¹⁷(FoE Cymru 2011 : 5)

- 26 De la même façon, lorsqu'elle appelle à la mise en place d'une législation sur les droits environnementaux, elle insiste sur le fait que le gouvernement devrait avoir recours à ses nouveaux pouvoirs législatifs : « Le Gouvernement de l'Assemblée devrait utiliser ses pouvoirs législatifs primaires afin d'introduire une loi sur les Droits Environnementaux. Celle-ci définirait le droit de vivre dans un environnement sain, et le protégerait pour le bénéfice des générations à venir »¹⁸ (7). Un tel conseil n'est pas sans rappeler les conclusions du sommet de Stockholm, organisé en 1972, ainsi que la définition Brundtland précédemment citée. Ainsi, ce sont ces associations, peut-être plus encore que les partis politiques, dont le *Wales Green Party*, qui semblent jouir d'un véritable poids dans la vie politique galloise. Ce sont elles, finale-

ment, qui ont réellement défendu les enjeux environnementaux lors des scrutins de 2011.

- 27 En conclusion, le *Wales Green Party* n'est pas aussi puissant que certains partis écologistes européens, notamment les Verts allemands. Il n'est pas réellement représenté au sein des diverses institutions galloises. Néanmoins, il défend des sujets et enjeux chers à la population, et sert de porte-voix aux nombreuses associations environnementales qui, quant à elles, semblent particulièrement influentes au pays de Galles. Des ONGE telles que FoE Cymru ou le *Wales Environment Link* travaillent en collaboration avec le gouvernement et l'Assemblée, et tentent de défendre l'environnement, quand les institutions, de leur côté, cherchent davantage à promouvoir le développement durable, notion plus abstraite. C'est ce décalage entre protection de l'environnement et développement durable qui est à l'origine du mécontentement fréquent de la population. Celle-ci ne comprend pas toujours les décisions du gouvernement, tiraillé entre les intérêts écologiques et économiques, d'une part, et entre Londres et Cardiff, d'autre part. Elle choisit donc de s'impliquer dans des associations qui font pression sur le gouvernement. Nul doute cependant que les AM élus en 2011 auront à cœur de mettre à profit leurs nouveaux pouvoirs, notamment dans le domaine environnemental. Dès le 12 juillet 2011, Carwyn Jones, *First Minister*, présente devant l'Assemblée le programme législatif du nouveau gouvernement, publié quelques jours plus tard. Il insiste, dans l'introduction de ce document, sur les engagements environnementaux des institutions galloises :

Voici notre vision galloise du développement durable : un accent placé sur le bien-être social, économique et environnemental des gens et des communautés, incarnant nos valeurs d'équité et de justice sociale. [...] Toutes les politiques et tous les programmes que nous mettrons en place reflèteront cet engagement envers la durabilité et l'équité afin que le développement durable devienne notre principe organisationnel central.¹⁹ (Jones 2011 : 3)

- 28 Deux projets de loi majeurs sont présentés : la *Sustainable Development Bill* permettant d'inclure le principe de développement durable dans toutes les actions de l'Assemblée, ainsi que dans celles des organisations publiques, et la *Environment Bill* pour gérer de façon intégrée l'environnement, pour promouvoir la protection environnemen-

tale tout en assouplissant le cadre réglementaire. Les travaillistes gallois semblent donc prêts à tenir leurs engagements de campagne. Ces derniers résisteront-ils à la conjoncture économique ?

Références

- 29 British Parliament (1998). *Government of Wales Act 1998*, Elizabeth II (Chapter 38, Royal Assent 31 août), Londres: HMSO, août.
- 30 Dafies, Cynog (2005). « Plaid Cymru and the Greens : Flash in the pan lessons for the future? », discours prononcé à la National Library, transmis gentiment par John Osmond, 4 novembre.
- 31 FoE Cymru (2011). *Manifesto for a Greener Wales*. Cardiff : FoE Cymru, mars.
- 32 Henry, Graham (2011). « Greens in call for Ieuan and Carwyn to ditch support for nuclear power », in : *Western Mail*, 26 avril.
- 33 Jones, Carwyn (2011). *Programme for Government 2011-2016*, Cardiff : WAG, 18 juillet.
- 34 Livingstone, Tomos (2006). « Wales can't say no to N-stations », in : *Western Mail*, 12 juillet.
- 35 Morgan, Eluned (2011). « Assembly engagement with the energy sector is key », in : *Western Mail*, 4 mai.
- 36 Plaid Cymru (2011). *Ambition is Critical. A Manifesto for a Better Wales*. Cardiff : Plaid Cymru.
- 37 Wales Green Party, « Green New Deal », p. 1.
- 38 Welsh Labour Party (2011). *Standing up for Wales*. Cardiff : Welsh Labour Party.
- 39 WEL (2010). *Wales Environment Link, Manifesto, Policy Priorities for Wales 2011-2015*. Cardiff : WEL, septembre.
- 40 Welsh Assembly Government (2007). *One-Wales: A Progressive Agenda for the Government of Wales*, Cardiff : WAG.
- 41 Welsh Assembly Government (2010). *A Low Carbon Revolution – The Wales Assembly Government Energy Policy Statement*, Cardiff : WAG.

- 42 Williamson, David (2011). « Peter Hain fears low turnout at Assembly referendum », in : *Western Mail*, 4 février.

1 « The Assembly shall make a scheme setting out how it proposes, in the exercise of its functions, to promote sustainable development ».

2 « It is fair to note here that Plaid Cymru's parliamentary group played quite a significant role in the process of incorporating this clause in the Act. Furthermore, my feeling is that the prominence given to the concept of a Green Wales throughout the 90s, partly through the efforts of the Ceredigion and Pembroke North pact, was influential in the same end ».

3 « Energy is a key component of civilised life. It impacts on us in many ways ».

4 « Director of Friends of the Earth Cymru Gordon James called on the leaders to rethink their supportive position on the Wylfa site after the catastrophic earthquake and tsunami in Japan which has crippled the country's Fukushima-Daiichi plant ».

5 « WAG only controls electricity projects in Wales below a certain wattage. Severn Barrage or nuclear for example are under Westminster control ».

6 « The Government has said what is entirely unacceptable – that Scottish elected MSPs will have a veto on any new nuclear build, whereas our democracy in Wales is judged not to be mature enough to make the decision for ourselves. It is an affront to the Welsh people that a decision which will affect so many future generations is to be made on our behalf by a Scottish politician [Mr Darling] in a Whitehall Cabinet rather than our own government back home in Wales ».

7 « I think that's created a backlash in which people, who previously would have been reluctant to vote Yes, are saying, 'Hang on, I think we need a bit more power in Wales to be able to resist right-wing attacks from Westminster ».

8 « Our 'Green New Deal' offers a radical new approach to bringing job security, economic stability and environmental sustainability ».

9 « We should [...] phase out nuclear power and resolutely oppose any new nuclear power stations. Stop any further investment in new coal-fuelled power stations ».

10 « It is extremely heartening therefore to see the emphasis put on energy by all the political parties in their Assembly Election manifestos ».

11 « While we continue to believe it is anomalous that consents for large power stations are executively devolved to Scotland and not to Wales, we will work positively with the future Infrastructure Planning Commission and others to facilitate appropriate energy development in Wales in accordance with this statement ».

12 « Plaid believes that Wales should have control over its own natural resources – wind, water, sun and tidal – and we will press for the devolution of responsibility for these areas as well as all energy-generation projects ».

13 « We also recognise our responsibility to future generations and will continue to build a more sustainable Wales ».

14 « Sustainability lies at the heart of Welsh Labour, affecting everything we do in helping to secure our children's and future generations. Welsh Labour's vision is for a sustainable Wales to become a 'one planet' nation by putting sustainable development at the heart of government; creating a resilient and sustainable economy that lives within its environmental limits and only using our fair share of the earth's resources to sustain our lifestyles ».

14 « [We will] Recognise that the Severn Estuary represents a strategically important source of renewable energy with the potential to generate 5% of UK electricity supply. We will work to help ensure that this potential is harnessed ».

15 Expression utilisée dans un article du *Western Mail*, 26-04-2011.

16 « In this manifesto, Wales Environment Link has set out the steps that we consider the future Welsh Assembly Government should take in order to ensure a sustainable future for the people and environment of Wales ».

17 « There should be no new nuclear build in Wales, as this would divert resources and political attention away from more effective low carbon solutions. The Assembly Government should push for the devolution of powers for energy generation schemes over 50 MW, and for the use of waste heat from power stations ».

18 « The Assembly Government should use its law-making powers to introduce an Environmental Rights Law. This would establish the right to live in a healthy environment, and protect it for the benefit of future generations ».

19 This is our Welsh account of sustainable development : an emphasis on social, economic and environmental well-being for people and communities, embodying our values of fairness and social justice. [...] All our policies and programmes will reflect this commitment to sustainability and fairness so that we make sustainable development our central organising principle ».

Français

Le développement durable se trouve au cœur des institutions galloises, inscrit dans le texte fondateur de l'Assemblée elle-même, et l'environnement est un sujet clé de la presse galloise, notamment l'énergie nucléaire ou éolienne. Pourtant, celles-ci n'ont longtemps bénéficié que de pouvoirs limités, jusqu'au référendum sur l'élargissement des pouvoirs organisé en mars 2011. De ce fait, les propositions des différents partis gallois en matière environnementale lors des élections de mai 2011 sont primordiales et il s'avère que tous accordent une place à ces enjeux, et pas seulement le *Wales Green Party* qui n'obtient que des résultats décevants. Ainsi, les sujets environnementaux sont défendus au pays de Galles par d'autres moyens, essentiellement les organisations non gouvernementales et les associations qui, par conséquent, s'apparentent de plus en plus, pour un grand nombre d'entre elles, à des partis politiques. Le poids des associations environnementales lors des élections nous semble central au pays de Galles.

English

Sustainable development is at the heart of the Welsh institutions and is even inscribed in the founding text of the Assembly. The environment is a recurring topic in the Welsh press, especially energy, be it nuclear or wind. And yet, for more than a decade, they were only doted with limited powers, until the March 2011 referendum on law-making powers. As a result, the green commitments made by the Welsh political parties for the May 2011 Welsh elections are central and they all seem to be deeply interested in environmental issues, and not just the *Wales Green Party* which actually obtained disappointing results. These issues are thus promoted through other media, such as non governmental organisations and associations which look more and more like political parties.

Mots-clés

Pays de Galles, environnement, Assemblée, partis politiques, associations

Les enjeux environnementaux lors des élections au pays de Galles : vert, vous avez dit vert ?

Stéphanie Bory

Maître de conférences, IETT, EA 4186, Université Jean Moulin Lyon 3, Faculté des Langues, 6 cours Albert Thomas, 69008 Lyon – stephanie.bory [at] univ-lyon3.fr